HBCM

Tous ensemble...

SAISON 2025-2026

CHARTE DU CLUB

Nom du licencié : ….....

Votre adhésion au HBCM vous engage envers le club à :

-Respecter vos entraîneurs, vos coéquipiers et les arbitres
-Etre présent aux entraînements et aux matchs
-Avoir un comportement exemplaire sur et en dehors du terrain
-Avertir votre entraîneur de votre absence ou retard au plus tôt
-Avoir une tenue de sport aux entraînements

Votre entraîneur s'engage à :

-Etre présent aux entraînements, aux matchs et à l'heure
-Préparer les entraînements
-Ranger le matériel à chaque fin de séance ou d'échauffement de match
-Prévoir et donner l'horaire de rendez-vous pour les matchs
-S'assurer que les enfants soient bien partis avant de quitter le gymnase
-Ne pas colporter de fausses informations auprès des joueurs/joueuses/parents

Pour les parents : respecter adversaires, entraîneurs, arbitres et dirigeants

Nous vous rappelons que sauf cas extrême, le club suite à l'avenant du règlement intérieur de la commission de discipline fera payer les amendes aux équipes, aux joueurs, aux entraîneurs, aux parents qui ne respectent pas la charte (forfait, carton rouge/bleu, casse, vol...). Le club se réserve le droit d'exclure un licencié ou son tuteur après passage devant la commission de discipline interne du club.

Signature joueuse ou joueur
même les mineurs

Signature des parents

Handball Club Montéchois, 11 route de montagne 82700 Montech handballclubmontechois@gmail.com